

Décision

Générale

colonial

Décision n° 171 Personnel européen.

n° 171

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 février 1943

Numéro JO

n° 5 du 30/03/1943

Date du numéro

30 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

Les fonctionnaires dont les noms suivent venus de Madagascar le 22 Février 1943 re çoivent les affectations suivantes. F M. POYER, Administrateur adjoint de Ire classe après 3 ans est mis à la dispo sition du Commandant de Cercle de Djibouti. 23 M. RAYMOND. Adjoint de 2me classe des Services Civils licencié en droit, est mis à la disposition du Commandant de Cercle de Djibouti et nommé Juge d'Instruction près le Tribunal de Ire instance de Djibouti en remplacement de M. TROBAS. M. RAYMOND, prêtera serment avant d'entrer en fonctions. 3) M. STEFANI, Contrôleur de Ire classe du Cadre Local des P.T.T. de Mada gascar est mis à la disposition du Chef du Service des P.T.T.